



De l'argent pour l'École publique, pas pour la guerre ! Annulation des suppressions de postes ! Création de tous les postes nécessaires !

Le budget 2026 adopté par 49-3 entérine la suppression de 4 000 postes d'enseignant.es à la rentrée 2026. Dans notre département, cette saignée s'élèverait à dix-huit postes dans le premier degré (onze postes supprimés, sept postes affectés aux nouveaux pôle d'appui à la scolarité) et vingt et un dans le second degré. Pour rappel, l'an dernier, un poste a été supprimé dans le 1^{er} degré, avec des répercussions sur une quinzaine d'écoles du département. Dans le 2nd degré, il y a eu dix-huit suppressions. Quand les suppressions de postes prévisibles vont à se concrétiser, les conséquences pour les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels seront terribles dès la rentrée. Par ailleurs, de nombreux collègues seraient placés dans une grande incertitude quant à leur affectation à venir.

Pourtant, depuis des années, nous alertons sur la dégradation des conditions de travail et d'étude, la violence grandissante, les dotations insuffisantes, la difficulté à trouver des remplaçant.es, le manque de CPE, d'AED, d'infirmier.es scolaires, de psyEN, d'assistant.es sociales et d'AESH. Tout ceci est le résultat des choix répétés des différents gouvernements : entre 2022 et 2025, pas moins de 9500 postes ont été supprimés. Dans les Landes, ce sont 79 postes supprimés depuis 2019 dans le 2nd degré. En parallèle, le budget des armées a doublé entre 2017 et 2024 et les exonérations de cotisations sociales qui asphyxient la sécurité sociale sont montées à plus de 80 milliards d'euros en 2024.

Stop à la casse de l'École publique et des services publics !

Nous revendiquons :

- **l'arrêt des suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires dans tous les corps de métiers,**
- **l'augmentation des salaires par le dégel du point d'indice.**

Après les suppressions déjà catastrophiques des années précédentes et alors que le point d'indice restera gelé en 2026, ne nous laissons pas enfermer dans le calendrier du ministère. Commençons à nous mobiliser dès maintenant pour refuser la saignée de l'École publique, y compris par la grève, avec reconduction possible.

Nous appelons les collègues à se réunir pour organiser une mobilisation efficace, y compris par la grève et sa reconduction. D'ores et déjà, l'intersyndicale FNEC-FP-FO, FSU, UNSA Éducation des Landes appelle à la grève et la manifestation les 16 et 26 mars à l'occasion des instances départementales de carte scolaire. Soyons nombreux-ses et déterminé-es devant la DSDEN pour obtenir les moyens nécessaires à l'exercice de nos missions et décider des suites.

En amont de ces mobilisations, les organisations syndicales de l'éducation tiendront une conférence de presse publique sur le sujet le mercredi 25 février à 10 h, à la FCPE, 3 allée de la solidarité à Mont de Marsan .

Mont-de-Marsan le 6 février 2026